



CERTIFICATE OF
ADVANCED STUDIES
HES-SO

SANTÉ MATERNO-INFANTILE DANS LES CRISES HUMANITAIRES

SEPTEMBRE 2017
AVRIL 2018

En partenariat avec :



03	Introduction
05	Une offre spécifique
05	Objectifs de la formation
06	Public cible
08	Référentiel de compétences
08	Compétence 1
09	Compétence 2
11	Caractéristiques pédagogiques et structure
12	Programme d'enseignement
12	Module A
13	Module B
14	Calendrier
16	Admission, inscription et certification
16	Conditions d'admission
16	Lieu et langue
16	Reconnaissance d'acquis
17	Conditions de certification
17	Titre obtenu
17	Inscription
17	Frais d'inscription et de formation
17	Renseignements
18	Comité pédagogique
18	Conseil scientifique
19	Adresse
19	Partenaire

Introduction

Les crises humanitaires d'origine naturelle ou humaine ont d'importants impacts sur les populations et l'environnement avec des pertes humaines, matérielles et économiques auxquels l'Etat et la communauté concernés ne peuvent répondre. Elles ont par conséquent des répercussions très importantes sur la santé des populations, victimes et survivantes.

Tous les facteurs liés à la santé deviennent le plus souvent problématiques : l'accès à l'eau, à la nourriture (y compris à l'allaitement maternel), aux soins médicaux, à un abri, etc. Ces situations ont des effets dévastateurs pour les enfants pouvant développer des maladies à hauts risques, telles qu'une malnutrition, une maladie diarrhéique, une infection respiratoire, un paludisme. Les nouveau-nés sont particulièrement vulnérables avec une nette augmentation de la mortalité néonatale. En plus des hauts risques liés à la santé, il faut ajouter ceux relatifs à la violence (viol, enlèvements, agressions, exploitation). Pour les mêmes raisons, la santé des femmes enceintes, des femmes qui accouchent et des mères de jeunes enfants est aussi fortement péjorée lors de crises humanitaires.

Aussi bien pour la mère que l'enfant, la naissance reste le jour le plus risqué de leur vie. Dès les premières contractions jusqu'à la fin des 48 heures suivant la naissance, chaque année, 150'000 mères meurent, 1,6 million de nouveau-nés ne survivent pas et, de plus, 1,2 million de fœtus vivant au début du travail sont mort-nés. Pratiquement toutes ces morts (98% de celles-ci) se produisent dans les pays en voie de développement. Les contextes d'urgence humanitaire augmentent encore ce risque. Aujourd'hui, la période des 1'000 jours, soit les 280 jours de grossesse plus les deux premières années de vie de l'enfant, est reconnue par l'OMS et l'Unicef comme la plus risquée.

En 2016, on estime à 100 millions le nombre de personnes qui auront besoin d'assistance humanitaire. Les trois quart d'entre elles seront des femmes et des enfants en bas âge. Aujourd'hui le plus grave problème humanitaire est celui des déplacé-e-s internes et des réfugié-e-s. Ils sont respectivement de 40 et 25 millions de par le monde. Rien ne laisse prévoir que les années suivantes seront plus calmes.

La santé materno-infantile est un domaine d'activités qui a tout son sens dans les crises humanitaires. Il est nécessaire dès lors d'assurer une formation de qualité destinée au personnel soignant (médecins, infirmier-ière-s, sages-femmes) désireux de travailler dans ce domaine.

HESAV propose un CAS spécifique au développement des compétences requises dans ces situations. Cette formation a été développée en étroite collaboration avec la Fondation Terre des hommes (Tdh) de Lausanne. Cette dernière possède une large expérience dans les programmes de développement et privilégie en plus un mode d'intervention basé sur les besoins spécifiques en santé du binôme mère-enfant lors de crises humanitaires.

Après le succès de la 1^{ère} édition en 2016, une 2^{ème} édition est proposée à cheval sur 2017 et 2018 selon les mêmes principes.

Une offre spécifique

Cette formation postgrade est centrée sur les soins aux femmes enceintes, aux femmes qui accouchent, aux accouchées, aux nouveau-nés, aux nourrissons et aux petits enfants lors de situations caractérisées par l'urgence, l'instabilité et la vulnérabilité.

De plus, ce cursus est régi par trois grands principes :

- Les connaissances, les comportements, les techniques et les actions enseignés permettent de sauver le plus grand nombre possible de vies de mères et d'enfants dans la phase d'urgence de crises humanitaires. Ceci avec des moyens paracliniques limités sur les plans du diagnostic, du matériel et de l'équipement médical, ainsi que des médicaments.
- Les connaissances, les comportements, les techniques et les actions enseignés permettent de mettre en place à moyen terme des actions d'accompagnement et de relève (phases de réhabilitation et de reconstruction) dans le domaine de la santé materno-infantile à la suite d'une crise humanitaire.
- Les actions sanitaires et médicales menées, aussi bien en urgence qu'à moyen terme, sont en appui des autorités sanitaires locales (« capacity building »).

Objectifs de la formation

A la fin du CAS, les participant-e-s ont acquis les compétences nécessaires pour identifier les besoins en santé materno-infantile et pour mettre en œuvre des interventions appropriées, efficaces et efficientes destinées aux mères, aux nouveau-nés et aux jeunes enfants en situation de crises et d'urgences humanitaires complexes.

Leur pratique s'appuiera sur la référence aux données probantes et sur l'utilisation de ces dernières dans la pratique.

Public cible

Cette formation est destinée aux médecins, aux infirmier-ère-s et aux sages-femmes diplômé-e-s provenant de pays dits développés et prévoyant d'intervenir, ou intervenant déjà, en milieu hospitalier et extrahospitalier, au sein d'une OG ou d'une ONG, auprès de femmes enceintes, de femmes qui accouchent, d'accouchées, de nouveau-nés, de nourrissons et de petits enfants dans des pays à ressources limitées lors de situations caractérisées par l'urgence, l'instabilité et la vulnérabilité (situation humanitaire).

Elle est ouverte en priorité aux personnes prêtes à s'engager pour une ou plusieurs missions médicales de courte durée en cas d'urgence humanitaire et/ou de plus longue durée lors de la phase de réhabilitation et de reconstruction. Pour des missions de courte durée, le public cible est le personnel soignant des hôpitaux suisses (CHUV, HUG, etc.) et de France voisine. Pour les missions de plus longue durée, le public cible est celui des OG et des ONG travaillant dans le domaine de la santé materno-infantile (SMI). Les soignant-e-s diplômé-e-s des pays dits du tiers monde sont les bienvenu-e-s.

Elle est plus particulièrement destinée aux professionnel-le-s qui débutent dans ce champ d'intervention ou qui désirent approfondir leurs connaissances et compétences spécifiques dans ce domaine.



© Terre des hommes, Sandra Calligaro, Afghanistan



© Terre des hommes, Ollivier Girard, Burkina Faso

Référentiel de compétences

Cette formation met l'accent sur le développement des deux compétences qui suivent, propres à ce champ d'intervention. Ces compétences – représentant la «plus-value» apportée par cette formation – s'inscrivent dans un exercice professionnel plus large sur le lieu de pratique, relié plus particulièrement à la filière professionnelle du-de la participant-e et aux compétences collectives mises en œuvre par l'équipe. Elles ont été identifiées grâce au travail réalisé par des expert-e-s du terrain.

Compétence 1

Prendre en charge et apporter les réponses thérapeutiques appropriées aux problèmes de soins présentés par les femmes enceintes, les femmes qui accouchent, les accouchées, les nouveau-nés, les nourrissons et les petits enfants, selon sa perspective et son statut professionnels, dans l'urgence et dans la continuité de crises humanitaires.

- 1.1. En démontrant sa connaissance des situations et processus physiologiques et pathologiques propres/spécifiques aux bénéficiaires visé-e-s et en les différenciant efficacement et effectivement.
- 1.2. En reconnaissant les signes cliniques et les paramètres d'investigation spécifiques, en y intégrant les normes et la variabilité propres aux situations considérées et en les interprétant correctement.
- 1.3. En faisant preuve d'une précision et d'une attention correspondant aux exigences particulières des domaines de la santé périnatale et du petit enfant (protocoles de soins, gestes techniques, administration de médicaments, posologie, etc.).
- 1.4. En faisant preuve de rigueur et de précision dans l'observation, l'investigation, le recueil d'informations (« monitoring ») et la mise à disposition de ces informations (« reporting »).

- 1.5. En favorisant le développement d'une approche interdisciplinaire des soins, portant sur les aspects préventifs, curatifs et palliatifs en intégrant dans la mesure du possible les bénéficiaires dans le processus.
- 1.6. En analysant systématiquement les réponses apportées aux différents constats, bilans et diagnostics posés et en tenant compte des données probantes.
- 1.7. En justifiant les interventions appropriées, en les priorisant en fonction du degré d'urgence, d'instabilité, de complexité, etc.
- 1.8. En déployant des interventions et en adoptant une attitude et une organisation correspondant aux besoins et/ou aux nécessités engendrés par la situation et tenant compte des ressources limitées en personnel (nombre et compétences) et en moyens.
- 1.9. En adoptant une attitude réflexive et en ayant recours à l'auto-évaluation, l'intervision, l'enseignement, la formation et la supervision.
- 1.10. En initiant et en soutenant un climat émotionnel propice à assurer la qualité et la sécurité des soins avec des comportements maîtrisés propres à rassurer les bénéficiaires, leur entourage et les différent-e-s intervenant-e-s.

Compétence 2

Assurer la logique organisationnelle sur les différents plans et en fonction des objectifs déterminés par la mission en visant les courts, moyens et longs termes de même que les dimensions inhérentes à la promotion de la santé et à la prévention des maladies pour les populations cibles.

- 2.1 En maîtrisant l'équipement standard à disposition dans son champ d'intervention et en visant son maniement optimal et/ou son amélioration.
- 2.2 En organisant humainement, fonctionnellement et matériellement la ou les filières de prise en charge et d'organisation des soins et des interventions.
- 2.3 En garantissant la sécurité physique, émotionnelle et environnementale des bénéficiaires sachant que lors de crises humanitaires majeures le risque d'agressions, de viols, d'enlèvements et d'exploitations est élevé.
- 2.4 En démontrant sa capacité d'adaptation et de créativité en relation avec l'utilisation de ressources limitées, de prise en considération de contraintes et de bornes particulières.
- 2.5 En respectant les principes éthiques, déontologiques et les cadres légaux du pays d'intervention dans les décisions et les actions professionnelles, particulièrement dans les situations où un triage des bénéficiaires et/ou du type de soins devait s'imposer lors d'une crise humanitaire majeure.
- 2.6 En établissant toutes les relations utiles et nécessaires avec les autorités politiques, sanitaires et sociales du pays d'intervention.
- 2.7 En évaluant précisément l'état des connaissances et des compétences des membres de l'équipe de soins et d'intervention afin d'apporter les compléments, supports, enseignements nécessaires et appropriés.
- 2.8 En se référant aux savoirs issus des domaines de la protection des bénéficiaires, de l'environnement des lieux de soins, en épidémiologie et en santé publique.

Caractéristiques pédagogiques et structure

L'approche pédagogique et les moyens didactiques proposés sont variés et favorisent le développement de compétences grâce à l'utilisation de méthodes participatives. Ils permettent une construction professionnelle spécifique en exploitant la pratique et l'expérience du/de la participant-e. Ce cursus associe un enseignement théorique avec des intervenant-e-s issus-e-s de la pratique médicale, infirmière, sage-femme, du domaine de l'épidémiologie, de l'économie de la santé ainsi qu'un enseignement via le e-learning, le recours à des études de cas, des ateliers pratiques et de la simulation.

La formation s'enrichit grâce à la mise en commun des réflexions et des expériences vécues par les participant-e-s et par les enseignant-e-s.

La formation se déroule en cours d'emploi et permet aux participant-e-s de développer leurs compétences au travers d'une formation en alternance qui favorise la confrontation entre des apports théoriques, des ateliers, des séminaires et des expériences de terrain.

Planifiées sur 8 mois (septembre 2017 à avril 2018), les périodes de cours sont regroupées en sessions de deux ou trois jours.

La formation correspond à 10 crédits ECTS et comprend :

- 17 jours de cours représentant une centaine de périodes en présence d'un-e formateur-trice (avec cours, séminaires, ateliers, etc.)
- 200 heures environ de travail personnel (études dirigées avec consignes, étude personnelle, e-learning, pratique accompagnée).

Programme d'enseignement

La formation se présente sous la forme de deux modules thématiques dont la logique interne respecte les principes mentionnés plus haut. Considérant que les actions en santé materno-infantile dans les crises humanitaires sont à haute valeur ajoutée, l'accent est mis sur :

- La personnalisation des soins des enfants et des mères
- La protection des enfants et des mères dans les activités de santé
- L'appui au système de santé local
- Le continuum des soins urgence - développement

Module A Santé de l'enfant 8 jours 5 crédits ECTS

Ce module est centré sur les soins aux petits enfants. Il développe principalement les aspects théoriques et la thématique de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfance (PCIME), ainsi que la prise en charge ambulatoire et hospitalière de la malnutrition aiguë sévère.

- Crises et désastres humanitaires
- Principes humanitaires, éthiques
- Soins de santé primaire, soins materno-infantiles
- Victimes, population victime survivante, groupes vulnérables
- Besoins essentiels de la population victime survivante
- Urgence, réhabilitation, développement
- Protection des bénéficiaires

Module B Santé de la mère et du nouveau-né 8 jours 5 crédits ECTS

- Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant
- Prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë
- Clusters, Foreign Medical Teams, collaboration internationale
- Notions de base en santé publique

Ce module est centré sur les soins aux femmes enceintes, aux femmes qui accouchent, aux accouchées et aux nouveau-nés. Il développe principalement les aspects théoriques et l'intégration dans la pratique des thématiques de la santé périnatale et de la santé sexuelle et reproductive.

- Santé sexuelle et reproductive en situations de crise humanitaire
- Santé maternelle et périnatale
- Soins obstétricaux et néonataux urgents de base et complets
- Fistules obstétricales
- Mutilations génitales féminines
- Violence sexuelle, vulnérabilités, minorités
- Approche anthropologique de la santé reproductive et infantile
- Médicaments essentiels et équipement
- Ateliers de simulation santé maternelle et néonatale
- Approche «Eau-Hygiène-Assainissement»

Calendrier

Septembre 2017	
MERCREDI 6	Module A
JEUDI 7	Module A
VENDREDI 8	Module A
Octobre 2017	
MERCREDI 25	Module B
JEUDI 26	Module B
VENDREDI 27	Module B
Novembre 2017	
MERCREDI 29	Module B
JEUDI 30	Module B
Décembre 2017	
VENDREDI 1 ^{er}	Module B
Janvier 2018	
JEUDI 11	Module B
VENDREDI 12	Module B
Février 2018	
JEUDI 15	Module A
VENDREDI 16	Module A
Mars 2018	
JEUDI 22	Module A
VENDREDI 23	Module A
Avril 2018	
JEUDI 26	Module A
VENDREDI 27	Examen du module A et B



© Terre des hommes, Jean-Luc Marchina, Inde



© Terre des hommes, Jean-Marie Jolidon, Sudan

Admission, inscription et certification

Conditions d'admission

Pour accéder au CAS en Santé materno-infantile dans les crises humanitaires, les candidat-e-s doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

1. Etre titulaire d'un titre de médecin suisse (pédiatre, généraliste, gynécologue-obstétricien) ou équivalent, d'infirmier-ère HES ou équivalent, de sage-femme HES ou équivalent.
2. Exercer en pratique libérale ou dans un service d'hospitalisation de néonatalogie, de pédiatrie, de maternité, depuis au moins deux ans.
3. Obtenir l'accord de l'employeur si la participation au CAS se déroule simultanément à la pratique professionnelle.

Le nombre de places est limité et, en cas de besoin, une sélection des participant-e-s s'effectue sur la base du/des projet/s présenté/s.

La Fondation Terre des hommes, partenaire de la conception, de l'enseignement et de la gestion de ce CAS, peut contribuer en partie aux frais de formation de certain-e-s participant-e-s, à leur demande et selon leur situation particulière. C'est le Comité pédagogique qui détermine les bénéficiaires de ce soutien financier.

Lieu et langue

La formation a lieu à Lausanne. La langue d'administration et d'enseignement est, sauf rares exceptions, le français. Une bonne connaissance de l'anglais est cependant nécessaire pour la lecture et l'utilisation de documents anglophones, l'anglais représentant la langue de référence commune dans les milieux de l'humanitaire.

Reconnaissance d'acquis

Les candidat-e-s disposent de la possibilité d'une reconnaissance d'acquis portant sur un des modules. Ils adressent leur demande écrite au responsable pédagogique et ceci avant le début de la formation et selon les modalités prévues.

Conditions de certification

Pour obtenir le certificat du CAS, le-la participant-e doit satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

- a) Obtenir les crédits correspondant aux deux modules de formation.
- b) Etre présent-e durant au moins 90 % de la formation.

Titre obtenu

La réussite de la formation permet l'obtention d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO en Santé materno-infantile dans les crises humanitaires. Cette formation est ratifiée par la HES-SO.

Pour les médecins, en plus des 10 crédits ECTS, 37 crédits de formation sont accordés par la Société Suisse de Pédiatrie (SSP SGP).

Inscription

Le délai d'inscription est fixé au 1^{er} août 2017. Le formulaire d'inscription et son annexe sont à retourner au secrétariat de la formation postgrade de HESAV.

Frais d'inscription et de formation

La finance d'inscription est de CHF 200.- (non remboursable). Les frais du cours complet s'élèvent à CHF 4'300.-

Renseignements

Prof. Dr med. Michel Roulet
Responsable pédagogique du CAS
Conseiller santé
Terre des hommes
Courriel : michel.roulet@tdh.ch
Téléphone : +41 58 611 06 28

Comité pédagogique

Prof. Dr med. Michel Roulet : pédiatre, spécialiste en nutrition clinique, conseiller santé de Terre des hommes et membre du conseil de fondation, responsable pédagogique du CAS, responsable du module A «Santé de l'enfant»

Mme Maria-Pia Politis Mercier : infirmière sage-femme maître d'enseignement A, responsable du module B « Santé de la mère et du nouveau-né »

Dr Xavier Onrubia : pédiatre et conseiller santé Terre des hommes, intervenant de référence

Mme Dominique Castelli : doyenne de la formation continue et postgrade, supervision pédagogique

Conseil scientifique

Mme Jacqueline Bernhard : sage-femme spécialiste pour le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

Dr Paul Bouvier : coordinateur du Cours Health Emergencies in Large Populations (HELP), CICR – Genève

Dr Olivier Hagon : médecin chef du Corps suisse d'aide humanitaire

Mme Ariane Lachance : infirmière sage-femme, mission avec Médecins sans frontières (MSF) en Haïti

Adresse



HESAV
Secrétariat de la formation continue et postgrade
 Avenue de Beaumont 21
 1011 Lausanne
 Téléphone : +41 21 316 80 21
 Courriel : postgrade@hesav.ch
www.hesav.ch

Partenaire



Terre des hommes est partenaire de HESAV pour la conception, l'organisation et l'exploitation de cette formation.

Terre des hommes
 Siège
 Avenue de Montchoisi 15
 1006 Lausanne
 Téléphone : +41 58 611 06 66
www.tdh.ch

